

Lancement de la concertation préalable du programme PariSanté Campus le 20 Septembre 2021

Annoncé le 4 décembre 2020 par le Président de la République, et placé sous la responsabilité du ministère des Solidarités et de la Santé, et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le programme PariSanté Campus a pour ambition la création d'un pôle d'excellence de recherche, d'innovation, de formation et d'entrepreneuriat unique au monde sur le thème de la santé numérique.

Afin d'informer et de recueillir l'avis du public sur l'opportunité et les principales caractéristiques de PariSanté Campus, les porteurs du programme ont sollicité la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) qui a acté la mise en place d'une concertation préalable. Cette procédure importante de débat public permettra notamment d'échanger sur l'opportunité, les caractéristiques, les enjeux socio-économiques du programme proposé, et sur ses impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire. La première réunion publique aura lieu le 21 septembre et la réunion de clôture le 9 novembre 2021.

La concertation qui démarre ce jour bénéficie de la présence et de l'appui de trois garantes, Anne Berriat, Nathalie Durand et Brigitte Fargeville, désignées par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), et qui sont notamment chargées de veiller à la transparence des informations et à la bonne participation du public. L'ensemble du dispositif de concertation proposé a aussi été travaillé de façon rapprochée avec la Commission nationale du débat public qui a validé les propositions de dispositif de concertation au cours de sa séance plénière du 28 juillet 2021.

Ainsi, il est prévu que, pendant toute la durée de la concertation, chaque personne qui le souhaite puisse s'informer et interagir avec les porteurs de projets :

- en consultant le site internet dédié au projet, en y déposant un avis, en rédigeant un cahier d'acteur, ou en posant une question sur le site, du 20 septembre au 13 novembre : : www.concertation-parisantecampus.fr
- en lisant le dossier de concertation, disponible sur le site internet et à partir du 17 septembre dans les mairies et établissements universitaires et scientifiques du secteur (*liste détaillée sur le site dédié*).
- en participant aux rencontres prévues : réunions publiques, rencontres de proximité sur la marché de Port-Royal, webinaires, cafés scientifiques, etc, (*calendrier détaillé ci-dessous et sur le site dédié www.concertation-parisantecampus.fr*)
- en envoyant questions et observations directement aux garantes par e-mail à l'adresse : PariSanteCampus@garant-cndp.fr

Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé a déclaré « la santé numérique est un enjeu incontournable pour la santé de demain. Nous avons besoin de nous doter d'une instance capable de saisir les innovations utiles à la santé de nos concitoyens, d'assurer leur mise en place, de soutenir la recherche, la créativité et de nous aiguiller dans nos choix d'avenir. Voici la grande ambition que nous fixons au PariSanté Campus. »

Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a déclaré « Je me félicite de cette nouvelle étape dans la construction de ce projet qui s'inscrit dans une stratégie globale du Gouvernement pour renforcer les moyens dédiés à la recherche et à l'innovation en santé numérique. Nous avons tous les atouts pour faire de la France un pays pionnier et leader dans ce domaine. »

Le calendrier des rencontres prévues

- **Réunion publique d'ouverture**, 21 septembre (19h-21h), Amphithéâtre Luton de l'UFR Médecine Cochin (24 rue du Faubourg Saint-Jacques, 75014 Paris)
- **Visite de terrain**, 27 septembre (10h-12h), Ancien Hôpital d'Instruction des Armées du Val-de-Grâce (74 boulevard de Port-Royal, 75005 Paris)
- **Rencontre de proximité**, 28 septembre (9h-12h), marché de Port-Royal
- **Café scientifique en ligne sur les apports du numérique pour la santé**, 4 octobre (19h-21h)
- **Atelier urbain sur le programme et le projet urbain**, 7 octobre (19h-21h), Mairie du 5^{ème} arrondissement (21 place du Panthéon, 75005 Paris)
- **Webinaire sur les enjeux de sécurité de la donnée de santé**, 12 octobre (19h-21h)
- **Visite de terrain**, 13 octobre (14h-16h), Ancien Hôpital d'Instruction des Armées du Val-de-Grâce (74 boulevard de Port-Royal, 75005 Paris)
- **Webinaire sur les projets de formation**, 14 octobre (19h-21h)
- **Webinaire urbain sur les enjeux environnementaux et les retombées économiques du projet**, 19 octobre (19h-21h)
- **Café scientifique sur les projets de recherche envisagés et leur valorisation**, 21 octobre (19h-21h), Salle de conférences de l'ESPCI (6/12 rue Jean Calvin, 75005 Paris)
- **Visite de terrain**, 26 octobre (9h-12h), Ancien Hôpital d'Instruction des Armées du Val-de-Grâce (74 boulevard de Port-Royal, 75005 Paris)
- **Rencontre de proximité**, 30 octobre (9h-12h), marché de Port-Royal
- **Rencontre de proximité**, 4 novembre (9h-12h), marché de Port-Royal
- **Débat radio sur le thème du traitement de la dimension historique et mémorielle du site dans le projet** (sous réserve)
- **Réunion publique de clôture**, 9 novembre (19h-21h), Mairie du 5^{ème} arrondissement (21 place du Panthéon, 75005 Paris)

Les rencontres avec le public sont organisées dans le strict respect des mesures sanitaires en vigueur.

Afin de permettre à celles et ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas se déplacer, les réunions publiques seront également retransmises en ligne sur le site www.concertation-parisantecampus.fr. Toutes les informations et les documents de la concertation sont disponibles sur le site internet de la concertation : www.concertation-parisantecampus.fr

Pour contacter les garantes : PariSanteCampus@garant-cndp.fr

A propos de PariSanté Campus :

PariSanté Campus est un projet de campus de recherche et d'innovation dans le domaine du numérique pour la santé, qui s'installera à l'horizon 2028 sur le site de l'ancien Hôpital d'Instruction des Armées du Val-de-Grâce. L'objectif de PariSanté Campus, composé de 5 membres fondateurs : l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), l'Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique (Inria) (INRIA), l'Université Paris Sciences & Lettres (PSL), le Health Data Hub et l'agence du numérique en Santé (ANS), est de structurer une filière dédiée au numérique pour la santé de rayonnement mondial, ouverte aux partenariats franciliens, nationaux et internationaux. L'ancien hôpital d'instruction des armées fera l'objet d'un programme de réhabilitation complet qui permettra d'accueillir l'ensemble du programme et notamment les chercheurs, enseignants, entreprises et étudiants, dans le respect du site et de son environnement avec une attention marquée vers l'ouverture au public et le renforcement des liens entre sciences et société.

Contacts presse

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

01 55 55 82 00

presse-mesri@recherche.gouv.fr

Ministère des Solidarités et de la Santé

01 40 56 60 60

sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr